

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2016**

### **ORDRE DU JOUR**

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du Procès Verbal du Conseil municipal du 17 décembre 2015

<b>01</b>	Désignation des représentants de la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
-----------	---

#### **I - RESSOURCES INTERNES, CADRE DE VIE, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI**

<b>02</b>	Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2016
<b>03</b>	Rapport d'activité de la CAVB pour l'année 2014
<b>04</b>	Appel d'offres ouvert pour les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville
<b>05</b>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour déposer une demande de travaux relatifs aux travaux d'accessibilité de l'école élémentaire Paul Doumer
<b>06</b>	Adhésion à la charte Ecoquartiers
<b>07</b>	Acquisition d'un bien sis 12 rue des Deux Frères
<b>08</b>	Cession de parcelles sises rues Guichard et Cousté
<b>09</b>	Autorisation donnée à la société SIER de déposer, pour son compte, une demande de permis de démolir au 21-27 rue Guichard et 35 rue Cousté
<b>10</b>	Retrait de la délégation du droit de préemption urbain au SAF 94 (périmètres A, D et E)
<b>11</b>	Approbation d'une convention d'intervention foncière avec l'établissement public foncier d'Ile-de-France – Secteur angle Briand / Carnot (périmètre E)

#### **II - AFFAIRES SOCIALES, SCOLAIRES, JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS ET DEVELOPPEMENT SOCIAL**

<b>12</b>	Modification de la sectorisation scolaire
<b>13</b>	Avenant au contrat « enfance - jeunesse » CAF 94 – ville de Cachan
<b>14</b>	Avenant à la convention d'objectifs et de financement du LAEP entre la CAF 94 et la ville de Cachan
<b>15</b>	Convention d'objectifs et de financement du relais d'assistantes maternelles entre la CAF 94 et la ville de Cachan
<b>16</b>	Demande de subvention auprès de la CAF 94 pour l'acquisition d'un matériel de badgeage pour les 3 crèches municipales
<b>17</b>	Convention d'objectifs et de financement entre la CAF 94 et la ville de Cachan pour renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs de la ville